



# DÉCLARATION FNEC FP-FO COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION 18 JANVIER 2023 Académie de Bordeaux

Madame la Rectrice,  
Mesdames & Messieurs les membres du CSA Académique,

## Vœux

Tous les militants de la FNEC-FP-FO se joignent à nous pour vous souhaiter une bonne année 2023. Nous espérons que cette année sera enfin celle du dégel du point d'indice et de l'augmentation des salaires afin de rattraper la perte colossale de pouvoir d'achat (-25%) qu'ont subie les agents de l'Etat en 20 ans ! Nous espérons aussi qu'elle sera celle de la fin de la dégradation continue des conditions de travail au sein de l'Education Nationale afin, notamment, que nos métiers deviennent à nouveau attractifs... Oui Madame La Rectrice, nous souhaitons que cette année soit enfin celle d'un changement radical des politiques publiques. Ceux qui nous gouvernent doivent apprendre à écouter et doivent cesser de vouloir mettre en place des réformes qui entraînent des régressions sociales ou qui abîment le Service Public.

## Projet de réforme des retraites

Malheureusement cette année 2023 débute très mal, puisqu'en cette veille de début de mobilisation massive pour la défense de nos retraites à tous, les membres du gouvernement Macron-Borne, ainsi que leurs soutiens, continuent de pratiquer une stratégie de désinformation systématique sur leur projet idéologique, mais aussi sur l'état des lieux de notre système de retraite. Nous souhaitons donc ici contribuer à rétablir les réalités en rappelant quelques éléments incontestables :

🗣️ Le rapport du COR (Comité d'Orientation des Retraites) explique qu'un excédent de 900 millions d'euros a été dégagé en 2021, malgré la crise sanitaire, portant le total du surplus à 3,2 milliards d'euros. Si le solde global du régime peut se dégrader après 2023, il reviendrait à l'équilibre en 2030. De plus, la part des dépenses en matière de retraite dans le PIB resterait stable voire diminuerait entre 2021 et 2070. Le COR précise que ces résultats « ne valident pas le bien fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une

dynamique non contrôlée des dépenses de retraites ». Et s'il fallait vraiment trouver 12 milliards d'euros d'ici 2027, rappelons les 150 milliards annuels d'exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises sans contreparties, ni garanties !

- 🗣️ L'âge moyen de l'espérance de vie en bonne santé est de 64,1 ans pour les femmes et 62,7 ans pour les hommes. Selon une étude de la DARES d'avril 2022 (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) le taux d'emploi des 55-59 ans est de 75,1 %, et s'effondre à 35,5 % pour les 60-64 ans. Des experts de la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques, organisme qui dépend des ministères du travail, de la santé, de l'économie...) ont calculé que ces mesures feraient augmenter de plus de 7 milliards les dépenses de prestations sociales, d'invalidité, de solidarité, de maladie... Il paraît donc évident qu'en allongeant la durée de cotisation, l'objectif de cette réforme est notamment de faire baisser le montant des retraites !
- 🗣️ les départs anticipés qui existent dans de nombreuses professions du public et du privé au titre de la pénibilité, mais aussi pour carrières longues, seront repoussés en même temps que l'âge de départ. Seuls les salariés ayant travaillé avant 18 ans peuvent espérer un départ à 60 ans au lieu de 58... soit là aussi 2 ans de plus !
- 🗣️ La retraite minimale à 1200 € bruts, montant se situant à peine au-dessus du seuil de pauvreté, ne concernera que les carrières complètes et à plein temps.

Le gouvernement Macron-Borne a donc décidé que ce seraient les travailleurs qui, en travaillant davantage, équilibreraient à eux seuls les déficits éventuels à venir du système. Il aurait pourtant pu décider de faire participer le Capital, ou d'augmenter, avec les salaires, très légèrement et très progressivement les cotisations des salariés ou des entreprises pour, coûte que coûte, préserver nos retraites. C'est bien la preuve que la réforme du gouvernement n'a rien de pragmatique, qu'elle est idéologique. Elle promeut une vision libérale de la société.

Pour la FNEC FP-FO, ce projet est inacceptable ! Ni report de l'âge légal de départ, ni augmentation de la durée de cotisation ! La FNEC FP-FO appelle tous les personnels à une première journée de grève jeudi 19 janvier, « départ d'une puissante mobilisation sur les retraites. ». Elle les appelle aussi à participer à toutes les réunions syndicales et assemblées générales pour décider, dans l'unité la plus large, des mobilisations si le gouvernement ne reculait pas !

## Politique éducative & Communication ministérielle

Concernant encore l'actualité, nous regrettons fortement que notre Ministre Pap Ndiaye, comme son prédécesseur, fasse le choix d'informer les personnels au dernier moment et par voie de presse... En effet, alors que les chefs d'établissement sont en train de réfléchir à la répartition de leur future DGH, ils apprennent, via une chaîne de télévision, que les classes de sixième n'auront plus de cours de technologie... Oui, nous retrouvons bien là « la méthode Blanquer » : il n'y a pas assez de professeurs de mathématiques, on supprime les mathématiques dans le tronc commun en lycée. On rajoute après cet enseignement. On manque de professeurs de technologie, on supprime la technologie en sixième. A qui le tour ? Aux lettres classiques ? Aux langues rares ? A la LV2 en cinquième ? Car il va falloir aussi financer la demi-journée hebdomadaire à partir de la cinquième et le ministre ne donnera pas des moyens supplémentaires pour cette mesure si elle est mise en place !

En menant la politique éducative de cette manière, le Ministre donne le sentiment à de nombreux personnels, enseignants et chefs d'établissement, d'être méprisés. Les parents de nos élèves en difficulté au collège, qui s'épanouissaient en cours de technologie, peuvent aussi avoir ce sentiment de ne pas être bien considérés.

Et puis, Madame La Rectrice, le Ministre sait-il qu'en réalité, en général dans les collèges, ce n'est pas une heure de technologie qui est dispensée en sixième, mais 1h30. Sait-il aussi qu'ajouter une demi-heure par semaine en maths et en français à l'emploi du temps d'élèves en difficulté ne résoudra rien. Ces élèves ont besoin d'heures-classes en plus et pas d'heures de soutien saupoudrées et prises en charge par des collègues déjà débordés. On ne répare pas une jambe cassée en utilisant des pansements...

Si les élèves ont un niveau insuffisant en mathématiques et en français, il faut regarder du côté des réformes successives décidées par les différents gouvernements. Il faut redonner des moyens dans le premier et le second degré afin de pouvoir réaliser de la vraie remédiation. Rappelons-nous qu'entre 1975 et aujourd'hui, les élèves français ont perdu l'équivalent de deux années d'enseignement en Français : c'est comme si les élèves passaient de la quatrième à la seconde ! La FNEC FP-FO demande donc que la technologie soit maintenue en sixième et que le Ministre arrête de prendre des mesures à moyens constants !

## **Baccalauréat & épreuves de spécialités**

Toujours dans l'actualité, nos collègues enseignants concernés par les épreuves de spécialités sont très inquiets et subissent des pressions croissantes de la part des élèves et des parents pour que les notes soient bonnes. La pression est aussi ressentie par les chefs d'établissement, parce qu'il faut obligatoirement remplacer les enseignants malades... alors qu'il n'y a pas de remplaçant et que les autres collègues ont déjà beaucoup d'heures à assurer. Et oui, en hiver, il y a les épidémies... auxquelles les enseignants résistent mal, peut-être parce qu'ils sont déjà épuisés par des conditions de travail très dégradées ?

Ils sont aussi très inquiets, parce que tout cela laisse peu de temps pour réaliser le programme.

Madame La Rectrice, a minima, il faut que ces épreuves soient repoussées à la fin de l'année scolaire. A noter que la FNEC FP-FO, avec son syndicat le SNFOLC, soutient le rassemblement intersyndical et des associations de professeurs spécialistes devant le ministère, le 25 janvier prochain, pour exiger le report des épreuves de spécialité en fin d'année scolaire. Et pour rappel, si nécessaire, la FNEC FP-FO revendique toujours le retour à un baccalauréat avec des épreuves terminales, anonymes et nationales et la fin du contrôle continu. Et aussi l'abandon de Parcoursup. Nous comprenons que les parents et les élèves puissent être inquiets, mais cela ne doit pas avoir de répercussion sur les personnels. Ce n'est pas la faute des enseignants si les postes de remplaçants courte durée ont été supprimés. Il serait par ailleurs temps que le ministère s'inquiète réellement du bien être des enseignants, et pas seulement de celui des élèves, car un enseignant qui va bien est un enseignant qui est efficace pour le bien des élèves !

## **Enseignement Professionnel**

Après les fortes mobilisations en octobre et novembre, notamment la manifestation FO du 19 novembre à Paris, la Ministre déléguée Grandjean a réussi à diviser l'intersyndicale et à étouffer la contestation... En effet, toutes les organisations syndicales, sauf le SNETAA-FO, sont occupées à participer à des GT ou à divers échanges dont on connaît, pour l'essentiel, déjà l'issue... Oui Madame La Rectrice, nous savons que ces propos vous déplaisent, mais nous saurons en temps et en heures vous rappeler que nous avons une nouvelle fois raison... Nous espérons que le réveil des « endormis » ne tardera pas et qu'ils sauront ensuite rejoindre le SNETAA-FO dans le combat, car les PLP et les élèves de l'Enseignement Pro méritent qu'on ne les laisse pas tomber !

## **Loi 3DS & Conseils d'Administration**

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3DS) a franchi une nouvelle étape dans la décentralisation de l'Education nationale en s'attaquant à son administration. En effet, les adjoints-gestionnaires doivent dorénavant exercer sous l'autorité fonctionnelle des collectivités territoriales, en continuant d'être sous la tutelle de l'Etat.

Si nous souhaitons alerter sur cette évolution négative, c'est qu'il s'agit là ni plus ni moins d'une préfiguration de la décentralisation de la gestion de l'ensemble des personnels des EPLE, y compris les enseignants, et surtout les PLP, vers les collectivités.

Il nous faut donc lutter contre cette nouvelle attaque de notre statut. La loi 3 DS prévoit que cette autorité partagée doit être explicitée dans une convention (ou un avenant à la convention existante) signée entre la collectivité de rattachement et l'EPLE, après accord du conseil d'administration. Aussi, nous demandons aux élus des Conseils d'Administration des EPLE de ne pas valider cette convention si elle leur est présentée. Attention, si des conventions venaient à être signées, elles engendreraient des conditions de travail extrêmement préjudiciables aux personnels des intendances, avec notamment des dysfonctionnements graves. Cela aurait aussi très certainement des répercussions dans l'organisation pédagogique, qui se verrait alors reléguée après les priorités de la Région (ou du département pour les collèges), ou pire... décidée par la collectivité ! Il est donc essentiel de faire barrage à cette nouvelle attaque contre l'Education Nationale !

## **Droit syndical, Planning des réunions de GT et CSA**

Madame La Rectrice, avant de passer à certains des points mis à l'ordre du jour de ce CSAA, nous souhaitons vous interpeller sur deux sujets.

Le premier concerne le droit syndical. Le 6 janvier dernier, un chef d'établissement a refusé le droit d'entrée dans son établissement à des représentants syndicaux, dont un de la FNEC FP-FO, qui devaient animer une heure mensuelle d'information syndicale. La réunion s'est donc tenue à l'extérieur de l'établissement. Nous avons alerté l'autorité académique immédiatement. Et si nous en parlons aujourd'hui, c'est que nous n'avons pas eu de retour à notre alerte. Madame La Rectrice, nous pensons qu'il serait intéressant de rappeler à ce chef d'établissement en particulier, mais aussi à tous les personnels d'encadrement en général, que le dialogue permet souvent de résoudre les problèmes, alors que son absence coûte parfois très cher à l'institution.

Le second sujet concerne l'organisation des plannings de la tenue des instances

et autres GT. En ce début d'année, nous avons été confrontés à des difficultés importantes pour répondre aux nombreuses convocations reçues très tardivement et parfois pour des réunions se chevauchant ou étant annulées au dernier moment... Nous espérons que tout sera fait afin que désormais nous puissions avoir le temps de nous organiser correctement.

### **Moyens académiques**

A l'ordre du jour de ce CTA, la répartition des enveloppes départementales des emplois du 1<sup>er</sup> degré et des moyens d'enseignement du second degré... Enveloppes qui dépendent évidemment des moyens donnés à l'académie par Le Ministre... Les années se suivent et se ressemblent, nous avons une nouvelle fois là le cas concret de la non réponse du Ministre aux revendications des personnels. En effet, si contrairement à son prédécesseur, le Ministre Pap Ndiaye a fait un état des lieux de l'Education nationale que nous pourrions partager, en revanche, nous constatons que ses réponses en termes de moyens pour tenter de résoudre tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés, comme par exemple des conditions de travail dégradées notamment à cause de l'inclusion systématique, ou le manque de poste de personnels remplaçant, etc., n'existent pas ! Au contraire, notre académie va devoir encore faire face à des suppressions de postes !

**Dans le 1<sup>er</sup> degré**, le retrait de 30 postes à la rentrée prochaine dans notre Académie va avoir des conséquences dramatiques. Même si les chiffres disent, froidement, que le P/E de tous les départements évolue légèrement positivement, la FNEC FP-FO affirme que sur le terrain, partout, la situation est très critique aujourd'hui : classes surchargées, non remplacement des absences, RASED décimés, manque d'EANA pour assurer l'accompagnement des primo arrivants, manque d'AESH pour assurer les accompagnements d'élèves à besoins particuliers, manque de place en ITEP, en IME pour les élèves qui relèvent de ces structures...

Conséquences du manque de postes et de dispositifs, les écoles font face à une augmentation de la violence scolaire et à une baisse logique des résultats scolaires.

Refusant d'assumer les conséquences de la politique d'austérité, le ministre s'alarme et dénonce. La faute reviendrait à un manque d'investissement, Les professeurs des écoles doivent travailler plus. Les injonctions s'enchaînent sans logique et sans répit pour réaliser des protocoles, signer des chartes, rendre des comptes, évaluer. Le travail gratuit est la norme, les personnels sont usés. C'est insupportable aujourd'hui, et même avec cette légère hausse de ce P/E, nous prévenons, ce sera pire demain. Le ministre doit ouvrir les yeux : tous les retraits de postes doivent être annulés, des personnels titulaires doivent être recrutés.

**Dans le second degré**, a priori, ce seront 21 postes qui seront supprimés, alors que nous allons avoir une augmentation sensible du nombre d'élèves ! C'est inadmissible !

Concernant le financement d'une heure et demie de mathématiques (obligatoire) pour tous les élèves de première générale qui n'auront pas choisi la spécialité mathématiques, qu'en est-il exactement ? Dans le document « modalités de financement des structures », il est prévu... mais concrètement, où allons-nous prendre ces moyens ? Qui va y perdre ? Les autres disciplines ? Les autres établissements (collèges & LP) ? Des moyens supplémentaires sont nécessaires dans les DGH ! Et rappelons qu'une grande majorité de collègues enseignants est épuisée et se voit déjà imposée des heures supplémentaires. Il est donc impensable pour eux d'imaginer pouvoir en assurer davantage.

Concernant les SEGPA, leur destruction en tant que structures se poursuit à Bordeaux puisqu'une baisse du nombre d'élèves accueillis a été décidée par l'autorité académique. Et rappelons qu'à la place de la dotation supplémentaire de 3h, la FNEC FP-FO réclame une dotation supplémentaire de 6h par classe de 4<sup>ème</sup> et de 12h par classe de 3<sup>ème</sup> afin que toutes les heures de découverte professionnelle auxquelles les élèves ont droit, puissent être assurées correctement par les PLP. Il en va de l'épanouissement des élèves, et des conditions de travail et de vie des PLP.

## **LDG**

Pour terminer, rappelons ici que la FNEC FP-FO réclame l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique avec notamment le retour à des CAPA par corps pour le traitement des opérations de mobilité et de promotions. Nous sommes donc forcément opposés aux Lignes Directrices de Gestion Académiques et Nationales.

« Résister, revendiquer, reconquérir. »

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Pour la FNEC FP-FO**  
**Olivia Queysselier, Kévin Bastien,**  
**Reynald Diranzo, Eric Mouchet.**